

« Résister est un verbe qui se conjugue au présent » Lucie Aubrac

Compte Rendu CTL du 25 septembre 2018

Ordre du Jour

1-Réorganisations 2019 :

- Réorganisation des cellules CSP
- Fusion des SAID des SIP d'Auray, Lorient et Vannes

2- Fermeture de la caisse de la Paierie départementale

3- Affichage d'indicateurs de qualité de service dans les SIP

4- Expérimentation du dispositif de suivi de compétences des vérificateurs du contrôle fiscal

Questions diverses :

Note sur la relance des défailants à l'IR

Déclaration liminaire : En introduction les élu.e.s **Solidaires Finances Publiques** ont lu une déclaration liminaire (cf dernières pages).

Réorganisations 2019 :

- **Réorganisation des cellules CSP :** Les cellules CSP des SIP de Lorient, Vannes et Auray ont vocation à intégrer le PCRCP au 1^{er} janvier 2019.

La Direction évalue à 11 emplois (ETP) l'effectif exclusivement affecté à la mission de Contrôle Sur Pièces d'Initiative (cf fiche CTL point 2 en PJ).

Le PCRCP "élargi" sera implanté à Vannes avec création d'une antenne à Lorient. Les règles en matière de "ressources humaines" sont nébuleuses..."Quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup ! ". La Direction s'est engagée à recevoir chaque agent en entretien individuel.

Pour les agents concernés, n'hésitez pas à contacter les élu.e.s de **Solidaires** si les propositions de la Direction ne vous conviennent pas. Nous avons longuement débattu sur le calibrage de la mission et sur les règles de gestion (garanties et droits) ainsi que sur la pérennité de l'antenne Lorientaise ? Le Directeur nous assurant qu'il ne la fermerait pas l'année prochaine...**Solidaires** lui a répondu qu'il ne serait peut-être plus dans le Morbihan dans 2 ans !!!

L'ensemble des organisations syndicales, comme **Solidaires**, a voté **contre** ce projet.

Face à ce vote unanime, le Directeur a l'obligation de nous représenter cette réorganisation lors d'un prochain CTL déjà fixé au 8/10/2018.

- Fusion des secteurs d'assiette des SIP d'Auray, Lorient et Vannes :

La Direction propose ces projets de fusions afin "d'accompagner et de faciliter la bonne réalisation des missions au sein des SIP en mutualisant les moyens par effet de masse..."

Même si des Groupes de Travail ont été mis en place, les agents et les responsables de services n'ont pas été écoutés. La situation est critique dans certains SIP et la fusion n'apportera rien au regard du manque de personnel.





Section du Morbihan

Ces restructurations revêtent un caractère anxiogène, les agents ne sont pas d'accord et n'ont pas été réellement concertés. Les propositions d'organisation du travail (notamment à Lorient) ont été écartées. **Solidaires** a porté la voix des agents et leur mal-être au travail. Le Directeur nous a confié "le fond de sa pensée" à savoir le souhait d'1 secteur unique mais qu'à ce stade, il lui a paru peu raisonnable d'aller dans ce sens.

Solidaires n'est pas dupe et connaît déjà la commande du Directeur Général au sujet des implantations de SIP (1 seul par département à l'horizon 2022). Nous avons interpellé le Directeur sur l'absence de communication notamment au SIP de Vannes-Remparts. Il a pris bonne note et nous a répondu "on a quelques mois compliqués sur Vannes". **Solidaires** a réaffirmé son opposition à ces restructurations à "**marche forcée**".

Ne pouvait-on pas attendre 1 an de plus pour réaliser ces fusions dans le contexte incertain de la mise en place du Prélèvement à la source au 1^{er} janvier 2019 et du déménagement à Troadec ?

L'ensemble des organisations syndicales, comme **Solidaires**, a voté **contre** ce projet.

Face à ce vote unanime, le Directeur a l'obligation de nous représenter cette réorganisation lors d'un prochain CTL déjà fixé au 8/10/2018.

Fermeture de la caisse de la Paierie Départementale à Vannes :

La Direction Générale s'est engagée dans une politique de limitation des points où le numéraire transite afin de sécuriser les circuits d'espèces et d'améliorer la sécurité des agents. L'activité de la caisse est très faible et les agents d'accueil ont accueilli très favorablement cette proposition. Les usagers (dont les régisseurs) pourront effectuer leurs dépôts à la Trésorerie de Vannes Municipale. **Solidaires** s'est abstenu sur le sujet.

Affichage d'indicateurs de qualité de service dans les SIP :

La "transparence" en matière de qualité et d'efficacité des services publics est un engagement gouvernemental, paraît-il ?

Sauf que dans la vraie vie...!!!

Solidaires s'est déplacé à la demande des agents de la Trésorerie de Baud, vendredi dernier à 8h30, pour rencontrer 2 journalistes du "13h" de TF1.

La Direction Générale n'avait pas donné son accord à TF1 pour un reportage dans les locaux de la Trésorerie...la Direction locale 56 a même interdit aux agents de parler aux journalistes et toute image à l'intérieur de la Trésorerie...

Solidaires a rencontré l'équipe de tournage postée devant la Trésorerie. Un dossier de presse leur a été communiqué afin que la parole des collègues soit entendue ainsi que celle des usagers, des élus confrontés à la fermeture du service public de proximité en Centre Morbihan.

Morbihan : une pétition pour sauver la trésorerie de Baud - Le journal de 13h – TF1 du 27/09

<https://www.tf1.fr/tf1/jt-13h/videos/morbihan-une-petition-sauver-tresorerie-de-baud.html>

(Lien à consulter sur internet)

Revenons aux indicateurs, le SIP d'Auray a été retenu pour un affichage dès décembre 2018.

(4 indicateurs : Taux de réclamations, Taux d'usagers satisfaits de nos services en ligne, Taux de satisfaction globale, Taux d'usagers satisfaits à l'issue de leur rendez-vous)

Il est annoncé un déploiement progressif de l'affichage sur tous les SIP d'ici 2020.

Bienvenue dans la Start-Up DDFiP 56, vivement la boutique en ligne, la photo de l'employé du mois sur Ulysse 56 et le mug à l'effigie du DGFIP !

Expérimentation du dispositif de suivi de compétences des vérificateurs du contrôle fiscal :

Le Directeur s'est porté candidat pour l'expérimentation de ce nouvel outil de management « bienveillant ». (cf fiche CTL point 6)

Le Directeur nous a confirmé que le Groupe de Travail serait semble-t-il obligatoire...les vérificateurs ne seront qu'**invités** à participer à l'entretien. **Solidaires** vous conseille de ne pas vous rendre à cet entretien !

Section du Morbihan

Evaluer et classer ses collaborateurs, éliminer les moins performants...la preuve que c'est bien un outil de management « malveillant » est sortie de la bouche même de la sous-directrice RH en Comité Hygiène et Sécurité Ministériel lors de la présentation de cette 2ème version lorsqu'elle a ouvertement soutenu l'expérimentation au motif qu'il fallait bien se doter d'outils permettant de gérer les collègues en « rendement décroissant » !!!

Très à la mode en haut lieu, en tout cas dans les discours tenus, cette méthode de management n'a en réalité rien de révolutionnaire. Bien au contraire, elle n'est que la pâle copie du modèle américain dénommé « Ranking ». L'augmentation ininterrompue des performances devient la règle et le Ranking, aujourd'hui suivi de compétences en est l'instrument de mesure.

Solidaires est toujours au combat sur cette affaire, notre avocat a de nouveau saisi le Conseil d'Etat en août. Nous attendons donc la décision.

Notre Secrétaire Général a adressé le 26/09/2018 une lettre ouverte au Directeur Général (ci-jointe).

Solidaires
Finances
Publiques

COMBATIVITÉ
Nous rassembler,
nous mobiliser,
toutes et tous afin de...
Revendiquer, agir,
et conquérir !

VOTEZI
Du 29 NOV. au 6 DÉC.
2018 ELECTIONS
PROFESSIONNELLES
SOLIDAIRES FINANCES
SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES



Questions diverses :

Plusieurs organisations syndicales ont fait remonter des interrogations concernant les travaux de relance des "défaillants" à l'IR suite à la note du 14/09/2018. Tout ceci est lié à la mise en place du Prélèvement à la source au 1^{er} janvier prochain.

Le Directeur du Pôle Fiscal admet le caractère "non-orthodoxe" et peu respectueux de la réglementation applicable. **Solidaires** a réaffirmé que le chantier du Prélèvement à la source ne doit en aucun cas venir légitimer le non-respect des procédures et faire porter sur les agents la responsabilité des difficultés liées à ce chantier.

Solidaires a informé le Directeur que notre organisation syndicale a alerté le Directeur Général par courrier du 21 août dernier ci-annexé. Aucune réponse à ce jour, mais une relance "défaillant" sera effectuée à l'occasion du prochain Groupe de Travail avec la DG.



Section du Morbihan

Déclaration Liminaire :

Monsieur le président,

Le début d'été aura été mouvementé pour la fonction publique en général et pour notre administration en particulier.

En effet, après des mois et des mois de suspens, nous avons pu découvrir le contenu du fameux rapport CAP 22 et de ses 22 préconisations destructrices. Et cela grâce à notre syndicat national Solidaires Finances Publiques qui a refusé l'omerta du gouvernement et a rendu public, le 20 juillet, ce rapport. Les 113 pages de ce rapport sont gratinées pour l'ensemble de la fonction publique, des services publics et évidemment pour les finances publiques.

Sans grande surprise, ce rapport est basé sur le dogme libéral de la réduction de la dépense publique. La seule « innovation » de ce rapport réside dans l'utilisation systématique des outils du numérique pour justifier moins d'action publique, moins de services publics, moins de proximité.

Ainsi, l'usager citoyen doit être le « pilote du changement », il n'a pas plus besoin des agent.e.s publics pour l'aider dans ses démarches, il sera lui-même acteur du changement !

Les missions de contrôle sont vouées à disparaître grâce à l'auto contrôle ou à être transférées dans des agences. Pour être efficace, dixit le rapport, il faut faire sauter la norme. Solidaires Finances Publiques alerte sur tous les dangers contenus dans ce rapport. En effet, il annonce la fin de notre modèle social et l'émergence d'une société à deux vitesses, creuset des inégalités.

Dans le même temps, la Direction Générale a publié son rapport d'activité 2017 où l'on voit clairement que notre charge de travail est toujours en augmentation puisque l'accueil sous toutes ses formes ne cesse de progresser, tout comme le nombre de foyers fiscaux, tout comme le nombre d'entreprises soumises à la TVA comme celles soumises à l'impôt sur les sociétés, tout comme le nombre de publications dans les services de publicité foncière.

Sans oublier, la charge induite par la prolifération des outils informatiques et l'utilisation massive des techniques de l'information et de la communication.

En effet, un certain nombre de tâches n'est pas recensé dans ce rapport d'activité, notamment celles qui résultent de la dématérialisation. Cette dernière, présentée comme constitutive d'un allègement des tâches, en génère de nouvelles dans le quotidien des agent.e.s de la DGFIP (l'apurement de listings, de fiabilisation des données). Ces chiffres ne reflètent pas les changements sensibles de la nature et du contenu du travail qui engendrent une détérioration des conditions de travail des personnels.

Dans le même temps, la DGFIP continue de voir ses moyens humains et budgétaires diminuer : en 2018, elle emploie 104 000 agents contre 141 000 en 2002. Et ce n'est pas prêt de s'arranger, puisque le Premier ministre Édouard Philippe a annoncé la suppression de 4164 emplois au 1er janvier 2019 dans la Fonction Publique d'État.

Et vous n'êtes pas sans savoir que la DGFIP est le principal pourvoyeur des suppressions d'emplois. La contribution de la DGFIP s'élèvera encore à 2 130 emplois en 2019 !

Ces réductions de personnel et de crédits de fonctionnement vont à contresens d'une administration qui se veut efficace.

À l'heure où la recherche des équilibres budgétaires, de la réduction de la dette et de celle de la dépense publique constitue l'alpha et l'oméga de l'exécutif, il est urgent que la Direction Générale des finances Publiques ait les moyens d'assurer dans toute leur plénitude ses missions au service de finances publiques et de l'intérêt général.

Alors que la fraude et l'évasion fiscales constituent une perte estimée entre 60 à 80 milliards d'euros de recettes fiscales, les résultats du contrôle fiscal sont une nouvelle fois en baisse tant sur le montant redressé en droits et pénalités que sur le nombre de contrôles effectués.



Section du Morbihan

Ainsi, le résultat du contrôle fiscal passe de 16,2 milliards en 2015 contre 13,4 milliards en 2017 et le nombre de contrôles sur pièces des professionnels baisse de 8,6 % et de 4,2 % pour les vérifications de comptabilité, alors que le nombre d'entreprises augmente.

Dans ce contexte, notre Directeur Général fait la sourde oreille et veut

« continuer de restructurer le réseau de la DGFIP, encore plus vite qu'avant, encore plus lourdement, de manière à resserrer significativement le nombre de nos implantations ». Bref, il nous promet toujours moins d'emplois et moins de centres des finances publiques de proximité.

Mais on aurait pu penser que le pire avait été annoncé, c'était sans compter sur la cacophonie sur la mise en place du prélèvement à la source alimentée par le Président Macron, en personne, depuis la Finlande. Au-delà des annonces contradictoires de notre ministre M Darmanin dans les médias, des notes internes publiées dans les journaux, cette cacophonie a eu des conséquences désastreuses pour les agentes et agents des Finances Publiques. Ces dernières et derniers ont été laissés seul.e.s et sans soutien, tant de la part leur direction générale que de leur direction locale, face à la recrudescence des usagers dans nos services et à leurs nombreuses questions durant cette période.

Solidaires Finances Publiques s'est toujours positionné contre la réforme du Prélèvement à la source car pour nous l'urgence n'est pas de modifier le paiement ou la collecte de l'impôt. En effet, entant que « Gaulois pas réfractaire » nous sommes favorables à une réelle réforme du calcul de l'impôt pour un impôt plus progressif et pour plus de justice fiscale.

M. le président, nous sommes affligés et même très en colère de la situation actuelle. Au-delà des décisions politiques, ce gouvernement et notre direction générale ont abandonné les agentes et les agents des Finances Publiques.

Ces derniers ainsi que nos concitoyens sont les grandes victimes du manque d'informations, du manque de moyens et des attermolements politiques qui ont pris le pas sur les besoins réels du service public...

Solidaires Finances Publiques s'est publiquement exprimé, et à de nombreuses reprises, pour défendre les agent.e.s, les missions des finances publiques et pour rappeler sa critique du Prélèvements à la source.

La décision politique a donc été prise. Le prélèvement à la source sera donc bel et bien mis en place au 1er janvier 2019. Mais nous restons très inquiet.e.s puisque de nombreuses questions restent en suspens et que les informations données sont contradictoires. Comment dans cette situation pouvons-nous encore rendre un service public de qualité ?

Il y a urgence à renforcer la DGFIP et à lui redonner les moyens humains, budgétaires et matériels adaptés aux enjeux et à ses missions de service public.

Les élu-e-s Solidaires Finances Publiques au CTL du Morbihan

Yannick Le Sausse - Annie Rio

Colette Le Falher - Marie-France Couprie

Annick Le Gal – Annie Christien

Nicolas Lhuillery - Nicolas Gauthier

Experte : Yvonne GARIN

solidairesfinancespubliques.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr

<https://solidairesfinancespubliques.org/>



<https://www.facebook.com/solidairesfinancespubliques56/>